

Règlement concours

La société Beobank NV/SA dont le siège social est établi Boulevard Général Jacques, 263g, 1050 Bruxelles, TVA BE 0401.517.147, FSMA 19688 A, organise un concours.

Article 1 : Définitions

Dans ce règlement, les termes ci-dessous ont la signification suivante :

- « Participant » ou « vous » : la personne qui satisfait aux conditions de l'Article 3 et qui participe au Concours.
- « Site » : le site web accessible à l'adresse internet suivante :
www.facebook.com/beobankbelgique
- « Organisateur » ou « nous » : Beobank NV/SA.

Article 2 : Durée

Le Concours se déroule du 09/01/2018 jusqu'au 11/01/2018 à 12h, heure belge.

Nous nous réservons le droit d'annuler le concours si les circonstances l'exigent. Dans ce cas, nous vous informerons le plus rapidement possible via Facebook.

Article 3 : Conditions de participation

La participation au concours est totalement gratuite et est effectuée sans obligation d'achat.

La seule participation à ce Concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent Règlement ainsi que de toute décision raisonnable prise par l'Organisateur.

La participation au Concours est uniquement possible via le site

www.facebook.com/beobankbelgique

La participation au Concours est ouverte à toute personne physique majeure disposant de la capacité juridique d'agir domiciliée en Belgique et/ou au Grand-duché de Luxembourg.

Les personnes mineures sont également autorisées à participer au Concours pour autant qu'elles aient obtenu au préalable l'autorisation expresse et écrite d'un de leurs parents.

Une preuve de cette autorisation pourra, le cas échéant, être exigée par l'Organisateur.

Chaque Participant ne peut participer qu'une seule fois au Concours. L'inscription se fait sur base de l'identifiant Facebook (Facebook ID). Si un Participant s'inscrit avec plusieurs identifiants Facebook, l'Organisateur se réserve le droit de le disqualifier. De plus, une seule participation par ménage sera acceptée.

Les personnes suivantes ne peuvent pas participer au Concours:

- Les personnes qui travaillent ou collaborent avec l'Organisateur ou avec l'une des sociétés qui participent à l'organisation ou à la diffusion du Concours, les membres du personnel de l'Organisateur et leur famille ;
- Les personnes qui collaborent de manière organisée, ou dans le cadre d'une association juridique ou de fait, ou de toute autre manière que ce soit, dans le but d'augmenter leurs chances de succès au Concours.

Seront déclarées nulles :

- Les participations non intégralement complétées avec les mentions obligatoires,
- Les participations mentionnant une identité erronée ou douteuse,

- Les participations ne répondant pas aux critères de participation de ce Règlement.

En participant à ce Concours, vous acceptez que nous vous envoyions des e-mails ou des messages via Messenger en relation avec le Concours.

Tout type de fraude, de tentative de fraude, d'abus ou de tentative d'abus ou des soupçons raisonnables de fraude peuvent entraîner l'exclusion du Participant, sans nécessiter d'avertissement préalable. En outre, l'Organisateur se réserve le droit d'entreprendre les démarches légales nécessaires contre quiconque a fraudé, a tenté de frauder, est responsable d'un abus ou a tenté de commettre un abus. Les participations organisées ou collectives au Concours seront considérées comme un abus ou une fraude et elles peuvent entraîner l'exclusion des dites participations, en gardant intacts tous les autres droits de l'Organisateur.

Article 4 : Désignation des gagnants et des prix

Pour participer, le Participant doit poster le commentaire demandé sous le post du concours sur la page Facebook Beobank Belgique.

Le Jury de Beobank sélectionnera les 25 participants sur base des caractéristiques suivantes :

- Avoir posté le récit de l'aventure la plus étonnante que vous avez vécue en voiture.

Sélection des 25 meilleures histoires sur base de l'originalité.

Prix : 25 x 2 entrées pour le Salon de l'Auto au Heysel qui se déroule du 12/01/2018 au 21/01/2018 (excepté les dimanches 14 et 21 janvier 2018).

Chaque prix est personnel et ne peut être transféré à une autre personne.

Les prix ne seront en aucun cas échangés contre leur valeur en espèces ou contre d'autres biens. Si besoin, l'Organisateur se réserve le droit d'échanger les prix par des produits d'une valeur équivalente.

Les gagnants seront prévenus personnellement par Facebook dans un délai maximum de 2 jours. Dans le cas où un des gagnants ne réagit pas à bref délai aux tentatives de contact de l'Organisateur, celui-ci se réserve le droit d'exclure ce gagnant et de désigner un autre gagnant.

Aucune communication ne pourra être échangée sur le déroulement du Concours, la détermination des gagnants et l'attribution du prix. La sélection des gagnants par l'Organisateur est incontestable. Toutes les éventuelles difficultés d'interprétation ou d'application du présent Règlement seront tranchées souverainement par l'Organisateur.

Article 5 : Règles de comportement des envois

Les Participants ne peuvent pas utiliser le Concours pour :

- exprimer des idées politiques ou religieuses;
- harceler, insulter, discriminer ou faire des allusions sexuelles.
- placer des vers, virus ou autres logiciels nocifs sur les sites du Concours.

Les envois ne peuvent pas être contraires à la loi, à la réglementation ou aux bonnes mœurs ou inciter à des actes contraires à la loi, à la réglementation ou aux bonnes mœurs et ne peuvent en aucune façon porter préjudice à Beobank NV/SA.

Les Participants ne peuvent rien envoyer qui pourrait constituer une infraction aux droits (de propriété intellectuelle) de tiers. Les Participants ne sont pas payés pour leurs envois et/ou participation. Les Participants ne peuvent pas se prévaloir de droits et/ou recevoir une indemnité pour la participation au Concours.

Beobank NV/SA se réserve le droit d'exclure immédiatement et à tout moment les envois qu'elle estimerait non valables et/ ou de les (faire) enlever des sites du Concours.

Article 6 : Déclarations et œuvres créatives

Il est possible que les Participants soient invités à compléter un questionnaire pour donner leur opinion à l'Organisateur sur le Concours et/ou sur le prix octroyé. Dans ce cas, le Participant autorise gratuitement l'Organisateur à reproduire sa déclaration, la publier, la modifier, l'adapter (y compris en traduction), la transmettre et la diffuser. Cette autorisation est valable pour une année à partir de l'envoi de la déclaration sur le Site, pour le monde entier et pour chaque support (audiovisuel, presse, Internet, etc.).

En outre, si le Participant a développé, dans le cadre du Concours, des œuvres créatives, il donne l'autorisation gratuitement à l'Organisateur de les reproduire, publier, modifier, adapter, transmettre et diffuser. Cette autorisation est valable pour une année à partir de l'envoi de l'œuvre créative, pour le monde entier et pour chaque support (audiovisuel, presse, Internet, etc.). Chaque Participant garantit que l'œuvre envoyée ne constitue en aucune façon une infraction sur quelconque droit de tiers, en ce compris les droits de propriété intellectuelle de tiers. Les Participants préserveront l'Organisateur en la matière tant en justice qu'en dehors de la justice et l'indemniseront complètement.

Article 7 : Données personnelles

Remarque : Ce Concours n'est en aucun cas sponsorisé, soutenu ou géré par, ou associé à, Facebook. Vous acceptez en participant de fournir vos données d'identification à Beobank NV/SA, et ceci afin de permettre à l'Organisateur de vous contacter dans le cadre du Concours.

Conformément aux dispositions de la loi du 8/12/92 sur la protection de la vie privée, les données à caractère personnel des Participants seront reprises par l'Organisateur dans une banque de données destinée au bon déroulement du Concours. Ces données à caractère personnel seront traitées par l'Organisateur pour contacter les Participants au Concours.

Les Participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles. Les personnes qui exercent leur droit de supprimer leurs données avant la fin du Concours sont supposées s'abstenir de participer.

Enfin, s'il s'avère que vous êtes l'un des gagnants, vous nous avez déjà donné votre autorisation gratuite pour publier votre nom, prénom et éventuellement votre photo sur le Site pour une période d'un an.

Article 8 : Modifications au Règlement

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, prolonger ou annuler le Concours en raison de tout événement indépendant de sa volonté et/ou pour améliorer le Site. De plus, l'Organisateur se réserve le droit de modifier le choix du prix, un point du Règlement ou son mode de déroulement si des circonstances imprévisibles et/ou indépendantes de sa volonté devaient le justifier.

Toute modification et/ou amélioration sera reprise dans ce Règlement et sera communiquée sur le Site.

Article 9 : Responsabilité

L'Organisateur ne peut être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou de l'octroi du prix d'un Participant. De plus, l'Organisateur décline toute responsabilité en cas de force majeure ou d'événements imprévus (y compris, mais sans s'y limiter, des problèmes techniques, la perte ou le retard par le service postal, etc.) qui mettrait en péril l'organisation et l'administration du Concours. Dans ces circonstances, nous informerons les Participants via le Site.

Article 10 : Dispositions générales

La participation au Concours est subordonnée à l'acceptation inconditionnelle de ce Règlement dans son intégralité. En cas de litige, le droit belge est le droit applicable et les tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents.

Article 11 : Questions ?

Pour tout complément d'information, une éventuelle réclamation concernant le Concours ou des questions sur le traitement des données personnelles, veuillez prendre contact avec Beobank NV/SA (info@beobank.be).

Le service consommateurs traitera directement vos questions et réclamations ou les transmettra, si nécessaire, au département Beobank NV/SA compétent. Selon la nature de votre question/plainte et la manière dont vous aurez pris contact avec le service consommateurs, une réponse vous sera donnée par téléphone ou par écrit (ou par email). Vous recevrez une réaction au plus tard dans les 4 semaines.